



Campagne J'embrasse la cause – Conditions de participation

L'Association du cancer de l'Est du Québec autorise la tenue de défis et autres événements personnalisés organisés par des personnes et des organisations intéressées à joindre le mouvement de solidarité J'embrasse la cause.

Chaque défi et autre événement proposé **devra** être préalablement discuté entre un représentant de l'Association et un représentant du défi ou de l'événement organisé. **Cela vise notamment à assurer la conformité du défi ou de l'événement aux valeurs de l'Association.**

En proposant un défi ou un autre événement personnalisé, vous prenez la **responsabilité du respect des règles mentionnées**. L'Association, ses employés, ses bénévoles, ses commanditaires et ses partenaires ne pourront être tenus responsables de tout dommage découlant du non-respect de ce qui précède.

Également, en organisant et/ou en participant à un défi ou un autre événement personnalisé, vous vous engagez à ne réclamer aucun montant en guise de dédommagement, d'indemnité, contrepartie ou à quelque titre que ce soit à l'Association du cancer de l'Est du Québec, ses employés, ses bénévoles, ses commanditaires et ses partenaires ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis à votre personne ou à vos biens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de ou durant l'organisation et/ou la participation à cette activité.

La présente lie vos héritiers et successeurs légaux.